



Conseil de santé d'Ottawa

Procès-verbal

N° de la réunion : 6
Date : le 18 septembre 2023
Heure : 17 h 00
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : Présidente Catherine Kitts, Vice-présidente Tammy DeGiovanni, Membre Elyse Banham, Membre Brent Bauer, Membre Danielle Brown-Shreves, Membre Marty Carr, Membre Sabrina Chung, Membre Laura Dudas, Membre Glen Gower, Membre Theresa Kavanagh, Membre Rawlson King

-
1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Veillez voir le document ci-jour pour des avis publics et renseignements concernant la réunion, y compris : la disponibilité des services d'interprétation

simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les procédures et échéanciers pour les soumissions écrites et orales; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; et les détails sur la participation à distance.

2. Appel nominal

Membre Dudas était absente pendant l'appel nominal.

3. Absences

Aucun membre a signalé leur absence.

4. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

5. Adoption des procès-verbaux

Adoption des procès-verbaux de la réunion du 19 juin 2023.

Adopté

6. Communications

Seize éléments de communication ont été reçus (versement au dossier par le Secrétariat du Conseil de santé).

7. Motion portant présentation des rapports

Motion n° CSO 06/01

Proposé par Membre Brent Bauer

Il EST RÉSOLU QUE le Rapport verbal de la présidente du Conseil de santé, Rapport verbal de la médecin chef en santé publique, et les rapports intitulés : Plan de préparation à la saison respiratoire 2023-2024 de Santé publique Ottawa; Rapport annuel 2022 et attestation au ministère de la Santé; Rapport d'étape sur le budget de fonctionnement et d'immobilisations 2023 du T2 du Conseil de santé pour la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa; Délégation de pouvoir – Contrats accordés pour la période du 1er janvier au 30 juin 2023; et Horaire des réunions du Conseil de santé d'Ottawa pour l'année 2024, soient reçus et examinés.

Adopté

7.1 Rapport verbal du président du conseil de santé

N° de fichier : ACS2023-OPH-BOH-0009 – À l'échelle de la ville

Dans son rapport verbal, la présidente Kitts a parlé de sa participation à la conférence annuelle de l'Association des municipalités de l'Ontario en août et de l'annonce du ministre de la Santé concernant le rétablissement de la précédente formule de financement 75 % provincial et 25 % municipal pour les programmes à coûts partagés et l'augmentation du financement d'un pour cent par année pour tous les bureaux de santé publique jusqu'en 2026. Elle a ensuite parlé des récentes festivités de la Fierté dans la Capitale et a souligné la Journée de la Loi Rowan. Elle a mis l'accent sur l'importance de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et de la Journée du chandail orange, encourageant tout le monde à prendre le temps de découvrir la signification de cette journée et d'y réfléchir. En conclusion, elle a parlé du projet de loi 93, aussi connu sous le nom de Loi Joshua sur le port obligatoire du gilet de sauvetage par les enfants, un projet de loi émanant de députés présenté au Parlement de l'Ontario au printemps dernier. S'il est adopté, le projet de loi obligerait les parents et tuteurs à s'assurer que leurs enfants âgés de 12 ans ou moins portent un vêtement de flottaison individuel ou un gilet de sauvetage lorsqu'ils se trouvent sur un bateau de plaisance.

Dans le cadre du rapport verbal de la présidente, le Conseil de santé a examiné et adopté une motion visant à appuyer la Loi Joshua et à inciter toutes les parties à voter en faveur du projet de loi.

Motion n° CSO 06/02

Proposé par Membre Brent Bauer

ATTENDU QUE la noyade peut être évitée, mais nous comptons encore une moyenne annuelle de 152 décès liés à l'eau qui auraient pu être évités, en Ontario;

ATTENDU QUE la prévention est le moyen le plus important et le plus efficace de réduire la morbidité et la mortalité causées par des blessures, dont la noyade;

ATTENDU QUE à l'heure actuelle, les lois canadiennes exigent seulement que chaque personne à bord d'un bateau de plaisance possède un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel bien ajusté, mais aucune loi ne rend obligatoire le port du

gilet de sauvetage ou du vêtement de flottaison individuel lorsqu'on est sur l'eau;

ATTENDU QUE le projet de loi 93, la Loi Joshua sur le port obligatoire du gilet de sauvetage par les enfants vise à prévenir les noyades en veillant à ce que les enfants âgés de 12 ans ou moins portent un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel lorsqu'ils sont sur l'eau, plutôt que d'exiger uniquement le fait qu'un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel doive se trouver à bord;

ATTENDU QUE Santé publique Ottawa (SPO) a examiné le projet de loi 93, la Loi de Joshua sur le port obligatoire du gilet de sauvetage par les enfants, et l'appuie;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa exprime son appui au projet de loi 93, la Loi de Joshua sur le port obligatoire du gilet de sauvetage par les enfants, et demande à la présidente du Conseil de santé d'écrire au gouvernement provincial pour lui faire part de son appui et pour inviter toutes les parties à voter en faveur de ce projet de loi d'initiative parlementaire.

Adopté

Le Conseil a ensuite voté pour recevoir le rapport verbal de la présidente. Les discussions sur ce point ont duré environ 10 minutes.

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance de ce rapport verbal à titre d'information.

Reçu

7.2 Rapport verbal de la médecin chef en santé publique

N° de fichier : ACS2023-OPH-MOH-0006 – À l'échelle de la ville

Dans son rapport verbal, la Dre Etches a fait le point sur la consommation de substances et les surdoses à Ottawa ainsi que sur les efforts pour rattraper le retard en matière de vaccination systématique des enfants. En ce qui concerne la consommation de substances et les surdoses, la Dre Etches a parlé du rôle de SPO dans la surveillance et le signalement et de

ses efforts pour accroître le soutien, la prévention et l'intervention nécessaires en travaillant avec des partenaires. Au sujet de la vaccination systématique des enfants, elle a parlé du travail de SPO au cours de la dernière année pour aider les enfants et les jeunes à rattraper le retard dans leur vaccination systématique – autant par l'entremise de ses propres initiatives qu'en collaboration avec des partenaires.

Dans le contexte du rapport verbal de la Dre Etches, le Conseil de santé a entendu huit délégations publiques :

- Stéphanie Plante, conseillère, quartier 12
- Steve Ball, président de l'Association des hotels d'Ottawa Gatineau, Groupe de travail sur la communauté équilibrée du marché Byward
- Logan Martin, Responsable de l'équipe paramédicale de sensibilisation au bien-être de la communauté
- Sarah Taylor, Directrice du plan de sécurité et de bien-être de la communauté, SSC
- Liz Wigfull et Sahada Alolo, directrices, Conseil d'orientation
- Sylvie Bigras, présidente, Association communautaire de la basse-ville
- Calla Barnett et Louise Lapointe, Action Côte de Sable
- Wendy Stewart, Centre de santé Communautaire Côte de Sable / Programme OASIS

À environ 18 h 52, pendant les discussions sur ce point, le Conseil approuve une motion pour poursuivre la réunion après 19 h.

Motion n° CSO 06/03

Proposé par Membre Brent Bauer

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de santé approuve la prolongation de la réunion au-delà de 19 h, conformément à l'alinéa 8(1)c) du Règlement de procédure.

Adopté

Le Conseil a aussi examiné et approuvé une motion visant à orienter les efforts liés à la consommation de substances et la prévention et réponse aux surdoses.

Motion n° CSO 06/04

Proposé par Membre Marty Carr

ATTENDU QUE la crise de surdoses de drogues, aggravée par l'approvisionnement de drogues non réglementées, de plus en plus imprévisibles et toxiques, continue d'avoir des effets dévastateurs et de causer des préjudices importants aux communautés et aux familles dans l'ensemble du Canada;

ATTENDU QU'Ottawa, ainsi que de nombreuses autres villes canadiennes, a connu une augmentation significative des effets néfastes des surdoses mortelles et non mortelles depuis le début de la pandémie et que ces taux sont demeurés élevés;

ATTENDU QUE ce problème complexe est aggravé par les défis interdépendants que sont l'augmentation des problèmes de santé mentale et l'augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance dans la communauté qui ont besoin d'aide, ce qui nécessite une réponse globale à multiples facettes;

ATTENDU QUE Santé publique Ottawa, de concert avec un vaste réseau de partenaires, y compris la Direction générale des services sociaux et communautaires de la Ville, les organismes de santé communautaire, de services sociaux et de logement, les personnes qui consomment ou ont consommé des substances, les hôpitaux, les pharmacies, les services d'urgence (police, paramédics et pompiers), les services en santé mentale, de santé liée à la consommation de substances et de dépendance, et le Bureau régional du coroner, ont travaillé ensemble sur de multiples stratégies et plans d'action coordonnés et interconnectés en vue d'aider à réduire les effets néfastes de la consommation de substances pour réussir à sauver des vies, y compris, mais sans s'y limiter, avec le Plan d'action communautaire d'Ottawa, le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités et le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020 2030;

ATTENDU QUE la pandémie a mis en lumière l'urgence de remédier à l'accès inéquitable aux ressources communautaires et a renforcé l'idée que, pour améliorer la santé et le bien-être des personnes et

des communautés, il est nécessaire de s'attaquer aux causes profondes de la maladie, telles que les événements indésirables survenus durant l'enfance, la pauvreté, le manque de logement, le racisme, le colonialisme et d'autres facteurs qui influencent la santé;

ATTENDU QUE Santé publique Ottawa et le Conseil de santé d'Ottawa reconnaissent qu'il s'agit d'une crise et qu'il est nécessaire de prendre des mesures supplémentaires pour résoudre ces problèmes ainsi que pour répondre aux besoins de la communauté, en étroite collaboration avec celle-ci et ses partenaires;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa demande au médecin-chef en santé publique et à l'équipe de Santé publique Ottawa de collaborer avec leurs divers partenaires pour :

- **accroître la sensibilisation et la compréhension du public quant au travail en cours, au moyen de plusieurs stratégies et plans d'action coordonnés et interconnectés;**
- **élaborer une stratégie globale et multisectorielle en cas de surdose pour traiter la crise de surdoses de drogues, ses facteurs contributifs et ses conséquences imprévues sur les personnes et les communautés; et**
- **augmenter le type de données disponibles ainsi que la rapidité de publication des données dans le tableau de bord de la santé mentale, des dépendances et de la santé liée à la consommation de substances de Santé publique Ottawa afin de mieux orienter les décisions stratégiques ainsi que la planification, le développement et la coordination des services et des interventions.**

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa demande au médecin-chef en santé publique de lui présenter un rapport sur le travail visant à améliorer la stratégie multisectorielle d'intervention en cas de surdose et le tableau de bord de la santé mentale, des dépendances et de la santé liée à la consommation de substances.

Adopté

Le Conseil a ensuite voté pour recevoir le rapport verbal de la médecin chef en santé publique. Les discussions sur ce point ont duré environ 1 heure 45 minutes.

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance de ce rapport verbal à titre d'information.

Reçu

7.3 Plan de préparation à la saison respiratoire 2023 2024 de Santé publique Ottawa

N° de fichier : ACS2023-OPH-MOH-0007 – À l'échelle de la ville

Le Conseil a assisté à une présentation de Dominique Bremner, gestionnaire, Direction de la salubrité de l'environnement, Jacqueline Willmore, épidémiologiste, Marie-Claude Turcotte, gestionnaire, Direction de l'immunisation, Eric Leclair, gestionnaire de programme, Direction de l'information sur la santé et de la mobilisation du public, Dre Laura Bourns, médecin adjointe en santé publique, Michelle Wasser, gestionnaire de programme, Unité de la prévention et du contrôle des infections, et Denise Hébert, gestionnaire de programme, Direction des mesures d'urgence, offrant un survol du rapport. Une copie de cette présentation est conservée dans les dossiers du secrétariat du Conseil.

Après la présentation, le personnel a répondu aux questions des membres du Conseil.

Le Conseil a aussi reçu des commentaires écrits de :

- Dwight Williams, résident;
- Rachel Snelgrove, résident;
- Mike Buckthought, résident.

Ces soumissions ont été distribuées aux membres du Conseil avant la réunion et sont conservés dans les dossiers du secrétariat du Conseil.

Les discussions sur ce point ont duré environ 35 minutes. Le Conseil a ensuite voté pour recevoir le rapport.

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.

Reçu

7.4 Rapport annuel 2022 et attestation au ministère de la Santé

N° de fichier : ACS2023-OPH-PCS-0007 – À l'échelle de la ville

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance de ce rapport à titre d'information.

Reçu

7.5 Rapport d'étape sur le budget de fonctionnement et d'immobilisations du T2 2023 - Conseil de santé pour la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa

N° de fichier : ACS2023-OPH-PCS-0006 – À l'échelle de la ville

Le personnel répond aux questions sur ce point. Les discussions durent environ trois minutes. Le Conseil a ensuite voté pour recevoir le rapport.

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa prenne connaissance du rapport d'étape sur le budget de fonctionnement et d'immobilisations du T2 2023.

Reçu

7.6 Délégation de pouvoir – Contrats accordés pour la période du 1er janvier au 30 juin 2023

N° de fichier : ACS2023-OPH-PCS-0005 – À l'échelle de la ville

Le membre King fait remarquer que le point huit (8) de la pièce jointe n'a pas de fournisseur identifié. Le personnel s'est engagé à assurer le suivi et à corriger le dossier. Le Conseil a ensuite voté pour recevoir le rapport.

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance de ce rapport à titre d'information.

Reçu

7.7 Horaire des réunions du Conseil de santé d'Ottawa pour l'année 2024

N° de fichier : ACS2023-OPH-BOH-0010 – À l'échelle de la ville

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa approuve l'horaire des réunions de 2024, tel que décrit dans le présent rapport.

Adopté

8. Information distribuée auparavant

8.1 Prévention des maladies chroniques : Limiter la promotion d'aliments et de boissons malsains auprès des enfants : Consultation de Santé Canada

N° de fichier : ACS2023-OPH-HPP-0002 – À l'échelle de la ville

9. Motion portant adoption de rapports

Motion n° CSO 06/05

Proposé par Membre Brent Bauer

IL EST RÉSOLU QUE le Rapport verbal de la présidente du Conseil de santé, Rapport verbal de la médecin chef en santé publique, et les rapports intitulés : Plan de préparation à la saison respiratoire 2023-2024 de Santé publique Ottawa; Rapport annuel 2022 et attestation au ministère de la Santé; Rapport d'étape sur le budget de fonctionnement et d'immobilisations 2023 du T2 du Conseil de santé pour la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa; Délégation de pouvoir – Contrats accordés pour la période du 1er janvier au 30 juin 2023; et Horaire des réunions du Conseil de santé d'Ottawa pour l'année 2024, soient reçus et adoptés.

Adopté

10. Motions exigeant la suspension des règles de procédure

Aucune motion n'exige la suspension des règles de procédure.

11. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Aucun avis de motion n'a été reporté à une réunion subséquente.

12. Règlement de ratification

Motion n° CSO 06/06

Proposé par Membre Brent Bauer

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement de ratification (no 2023-5), un règlement municipal du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville

d'Ottawa ratifiant les délibérations du Conseil de santé d'Ottawa lors de sa réunion du 18 septembre 2023, soit lu et adopté.

Adopté

13. Demandes de renseignements

Aucune demande de renseignements n'a été déposée.

14. Levée de la séance

Le Conseil lève la séance à 19 h 46.

15. Prochaine réunion

Le lundi 6 novembre 2023 – 17 h

D. Blais, Secrétaire du Conseil

Conseillère C. Kitts,
Présidente du Conseil